

## TERMINOLOGIE QUELQUES PROBLÈMES SOCIOLINGUISTIQUES

**François GAUDIN**

*UPRESA CNRS 6065  
« Dynamiques sociolangagières »  
Université de Rouen*

Les pratiques langagières et politiques auxquelles renvoie le terme de *terminologie* ont été remises en question, ces dernières années, à la lueur des acquis de la sociolinguistique, que ce soit par une confrontation assidue au terrain ou par une interrogation des présupposés de la discipline. Sans chercher à définir ici la sociolinguistique, je préciserai que l'approche des questions de terminologie s'est faite depuis quelques années et a permis un renouvellement des problématiques. Cela s'est concrétisé par des travaux de terrain, dans la lignée de ceux menés au Québec, et par des études plus théoriques, visant un réexamen des fondements de la discipline (voir Gambier 1993, Gambier et Gaudin (éds) 1993, Gaudin, 1993, Gaudin (éd), 1995, Gaudin, 1996, et Gaudin et Assal (éds), 1991).

Mais avant d'aller plus avant, il est nécessaire de préciser ce que l'on peut entendre par *terminologie*. Dans notre esprit, cette branche de la lexicologie dépasse de beaucoup les applications de type traductionnelles, documentaires ou normalisatrices auxquelles on la résume souvent. Cette discipline a en charge l'étude des termes, c'est-à-dire des vocables servant à véhiculer des significations socialement réglées et insérées dans des pratiques institutionnelles ou des corps de connaissances.

L'étude synchronique des termes a à voir avec la circulation des savoirs ; leur étude diachronique concerne l'histoire des sciences, des techniques et, plus spécifiquement encore, l'histoire des idées. Nous nous intéresserons ici à la seule dimension synchronique, concernée essentiellement par la circulation des savoirs. Nous laisserons de côté les conflits théoriques pour présenter quelques problèmes sociolinguistiques rencontrés lors de deux recherches portant, l'une sur la politique linguistique, l'autre sur la communication scientifique interdisciplinaire..

### **1. Quelques problèmes théoriques**

Pour situer la nature des enjeux, on peut lister rapidement quelques points de discussion théoriques.

**1.1. La terminologie traditionnelle véhicule une approche fixiste des catégorisations.** En effet, elle ne prend pas en compte l'histoire, ce qui est une façon de récupérer la dimension sociale et un moyen d'apercevoir les conflits. Cette vision a-historique est liée au fait que terminologie s'intéresse surtout à des vocabulaires consensuels, ou prétendus tels. Cela s'explique par la durable influence du positivisme logique. L'école autrichienne reste marquée par les conceptions du Cercle de Vienne. Et pourtant, Otto Neurath lui-même était conscient que la séparation entre ce qu'il appelait "langue savante" et "langue triviale" était relativement peu adaptée à une approche englobant les savoirs ; il écrivait ceci : "Dans un mémoire scientifique qui touche au *domaine de la science unitaire dans sa totalité*, on peut [...] n'utiliser qu'un "slang" qui englobe les termes des deux langues" (1985 : 222).

**1.2. Les terminologies se caractérisent par une structuration monolithique, à l'image de ce que sont les nomenclatures.** On peut certes décrire un consensus quand le découpage du réel est "naturalisé" : on ne se pose plus guère de questions à son propos. La structure des connaissances véhiculées par les termes est alors unifiée. Mais ce n'est pas toujours le cas. Certes, les terminologies scientifiques ne fonctionnent pas souvent comme les vocabulaires politiques, mais elles ne possèdent pas toujours l'immuabilité du champ lexical des sièges. La structuration des vocabulaires sert la rectitude des dénominations, mais elle se heurte aux forces d'individuation. Le problème posé ici est celui de la contradiction existant entre la nécessité d'un réglage du sens et les exigences identitaires des groupes concernés. En général, on écarte cette contradiction en rejetant du champ de la terminologie l'étude de l'oral et des écrits informels. Cette position est efficace à condition de renoncer à agir en connaissance de cause. Transmettre la langue, cela passe aussi par un enseignement des langues spécialisées. Pour les transmettre, il faut les connaître et pour les connaître, il est nécessaire de les décrire. L'un des apports principaux de la sociolinguistique réside dans la méthodologie d'enquête.

**1.3. La terminologie tend à réduire la signification des termes à une définition.** En fait, il s'agit de réduire la signification des termes aux propriétés de classes d'objets. Un tel objectif ne peut être assigné qu'à des définitions prescriptives. Il est opposé au but d'une démarche descriptive ; or la linguistique est une science descriptive qui doit faire place aux variations attestées dans l'usage. Une définition efficace est animée d'une visée pragmatique ; elle exprime un point de vue, lié à un univers de discours. On peut résoudre cette diversité en multipliant les homonymes, mais on perd alors en efficacité et en compréhension de la notion : un satellite, c'est à la fois un relais qui transmet, un corps artificiel que l'on lance, un mobile que l'on repère, mais c'est également une plate-forme, un véhicule, un récepteur. Ces différents points de vue (Condamines et Rebeyrolle) s'articulent et ne sont pas dissociables. Chacun possède un poids différent, ils sont adoptés dans des interactions diverses, mais ils doivent être pris en compte dans la description du sémantisme du nom.

**1.4. La terminologie lie le signe au référent qu'il dénomme.** Elle ne prend pas en compte le fait que la construction de la référence est socialisée. Or l'action de référenciation est interlocutive, dialogale, elle résulte des interactions. Dans de nombreux cas, la référenciation des termes se construit dans le discours, par l'intermédiaire de normes, de cahiers de charges, de procédures, de projets. Le référent socialement construit précède donc dans certains cas l'objet réalisé, qui en est la concrétisation. Il ne faut donc pas oublier que s'il existe une stabilité référentielle, l'acte de référer émane de discours et qu'il suppose un accord dans la communication. Le référent est un produit de l'interaction langagière et non un donné auquel la langue s'efforcerait de coller. Cette position permet d'expliquer le caractère flou des catégories dont nous convenons, puisque cette convention est toujours rejouée.

**1.5. Par voie de conséquence, la monoréférentialité n'est pas donnée, mais elle émane d'un consensus, plus ou moins stable.** Dans cette optique, on peut considérer que l'usage des terminologies par des communautés linguistiques se caractérise par un degré maximal de consensus et de convention. Mais quelles sont ces communautés ? Comment se définissent-elles ? Quels forces d'individuation les parcourent ? Le partage de qualifications, de savoirs fonde-t-il des groupes de locuteurs ? Ce sont là autant de questions qui demandent à être envisagés dans une optique linguistique. Leur examen doit se faire en n'oubliant pas qu'il

existe des espaces de débat, des fronts scientifiques, des rivalités d'intérêts et des conflits théoriques. L'esprit de clocher n'a pas disparu, mais les clochers sont devenus virtuels.

**1.6. La terminologie ne raisonne pas en termes de signifié, mais en termes de concept.** C'est une façon de contourner la dimension culturelle des langues et de privilégier la traductibilité des notions. On retrouve encore ici l'influence du positivisme logique qui prend le langage mathématique comme modèle. Or du point de vue linguistique, le concept résulte d'une construction discursive, validée par un groupe de locuteurs (Gaudin, 1996b). Ce qu'il faut considérer comme des notions, ce sont, non pas des réalités données, mais des développements, des discours, des constructions. Les actes fondateurs d'un terme sont des discours validés et repris par un groupe. Ce n'est que dans un second temps que des normes disciplinaires permettent aux termes d'acquérir une validité conventionnelle qui les rend moins dépendants des contextes. S'ils deviennent alors aisément traductibles, on ne peut poser qu'ils sont *a priori* indépendants des langues. Les concepts sont des signifiés socialement réglés, mais dire cela implique de penser de façon précise les processus de légitimation qui permettent ces réglages (voir Humbley, 1996).

## 2. Quelques travaux de terrain

La perspective qui est la nôtre nous a conduit à travailler dans l'articulation entre une terminologie des disciplines, marquée par un souci d'efficacité dans la transmission des connaissances, et une terminologie des langues, soucieuse d'équipement et d'aménagement linguistiques. Nous avons rencontré ceux aspects en nous penchant sur la circulation sociale des termes. Je retiendrai ici, parmi un ensemble d'études, deux opérations de recherche, l'une en politique linguistique, l'autre portant sur la communication interdisciplinaire.

### 2.1. En politique linguistique

Notre équipe a participé à un ensemble d'enquêtes menées dans le domaine de la politique linguistique. Commandées par la Délégation générale à la langue française, elles visaient à évaluer l'implantation des terminologies officielles, c'est à dire des termes dont l'emploi est obligatoire ou recommandé dans la communication institutionnelle (Depecker (éd), 1997). Ces enquêtes ont permis de mettre en lumière un certain nombre de problèmes sociolinguistiques et suscité un certain nombre de réflexions méthodologiques (voir Delavigne et Gaudin (éds), 1994 et Gaudin et Delavigne, 1997).

Les enquêtes ont montré la difficulté de la notion d'implantation. Quel rapport peut-on poser entre la **connaissance** d'un terme, son **acceptation**, telles qu'elles peuvent apparaître dans un discours métalinguistique, et d'autre part l'**emploi** et l'**implantation** qui relèvent de l'usage ? Sans doute, l'acceptation des termes favorise-t-elle leur implantation, mais elle ne peut suffire. Pour sa part, l'emploi d'un terme ne peut signifier implantation que s'il est suffisamment diversifié ; quant à la connaissance, elle peut n'indiquer qu'une compétence passive. Ces notions sont donc difficiles à manipuler et à articuler. Pour évaluer l'implantation d'un terme, il faut donc disposer d'indicateurs croisés. Non seulement, il s'agit de ne pas confondre les pratiques langagières et leurs représentations, mais il entre dans ces dernières une grande part d'idéologie linguistique dont il faut tenir compte.

L'implantation terminologique ne peut être évaluée en bloc. L'usage n'est pas un, il est d'une grande diversité. C'est pourquoi il faut tenir compte de l'extrême variété des situations d'énonciation dans lesquelles les termes sont employés. Pour ce faire, il faut pouvoir prendre en compte à la fois les pratiques langagières et les représentations. Ce qui suppose de travailler de façon contrastive sur des dépouilllements de corpus écrits et oraux, et sur les résultats d'entretiens métalinguistiques. Ces problèmes de méthode sont classiques en sociolinguistique. Ils se posent de façon peut-être plus aiguë pour les langues spécialisées en raison de la difficulté que représente la spécialité.

Quant au fond, les enquêtes n'ont pu se limiter à la seule évaluation de l'impact des arrêtés terminologiques. Elles ont indiqué des pistes méthodologiques. Elles ont notamment montré

qu'il faut intervenir **en amont** des réflexions et travaux des commissions : trancher en commission ne peut se faire exclusivement sur des intuitions et en situation métalinguistique de réflexion sur tel ou tel terme. Il y faut tout un dossier, un état des lieux obtenu par voie d'enquêtes : un travail de socioterminologie. Travail difficile, certes ; mais pour la conduite duquel les sociolinguistes ont des choses à dire. Bien sûr, cela suppose d'aller sur le terrain, de mener des travaux à long terme, de s'introduire dans les entreprises, dans les labos, etc. Un tel programme nécessite que se mettent en place des équipes pluridisciplinaires. Mais on ne peut faire l'économie de cette phase d'observation.

Second point, ces études ont permis de mieux cerner la nature des besoins et les lieux stratégiques d'intervention. Les besoins principaux sont de deux types : faciliter l'harmonisation et aider la traduction. Dans chaque sphère d'activité concernée, il s'agit de repérer les groupes de locuteurs qui constituent les "adopteurs" des innovations lexicales (Martin, 1992 et 1994). Ces groupes, qui doivent être étudiés et décrits, se situent au centre de réseaux de communications ; ces locuteurs ont des besoins langagiers plus nettement définis et les changements linguistiques se font plus aisément par leur intermédiaire. Ainsi, pour l'informatique, les techniciens de maintenance sont apparus comme un groupe stratégique par la diversité et le nombre de leurs interlocuteurs; en génétique, on s'est aperçu que les enseignants-chercheurs jouaient un rôle essentiel dans la francisation d'une recherche qui s'écrit surtout en anglais. De même, dans le domaine de la médecine les généralistes, peu enclins à changer leurs habitudes, font confiance aux spécialistes pour assurer la francisation des termes, lesquels spécialistes y sont d'ailleurs favorables. Dans ces deux derniers cas, c'est le rôle crucial de l'enseignement supérieur qui est mis en évidence.

Les enquêtes ont également montré qu'il existait des besoins en matière terminologique, mais que ces besoins devaient être satisfaits en tenant compte des représentations. En effet, les solutions proposées doivent répondre à des besoins, mais elles doivent également être compatibles avec les représentations. L'approche législative peut être nécessaire, elle ne saurait suffire, car le texte de loi permet seulement d'atteindre le légal. Or ce n'est pas par le légal que l'on parviendra au légitime. Et c'est de légitimité dont ont besoin les locuteurs (voir Gaudin, 1994).

C'est ici que le bât blesse et que la politique linguistique connaît sa limite. Car les pratiques langagières, sans cesse rejouées, sont l'objet de négociations, de consensus provisoires, de stabilisations productives. Ces stabilisations peuvent être aidées, non décrétées. Si un travail en amont permet de mieux connaître les circuits sur lesquels agir afin d'adapter l'offre terminologique, il est également nécessaire de réfléchir à la nature des besoins langagiers qui peuvent exister. La situation que nous avons rencontrée a parfois été celle d'enquêteurs travaillant sur des termes ne posant pas de problèmes et en découvrant d'autres, pour lesquels nos interlocuteurs cherchaient des solutions et sur lesquels les commissions ne s'étaient pas penchées.

Si l'on veut susciter chez des locuteurs citoyens d'un état de droit des changements linguistiques, la démarche prescriptive est de peu d'effet. Non seulement, elle se heurte à l'indifférence ou l'hostilité des locuteurs-citoyens, mais elle doit en outre se conformer aux règles de droit qui garantissent la liberté d'expression (sur ce point, voir Gaudin, 1996c). Sans nier la pertinence de la normalisation qui trouve un espace de légitimité dans les pratiques industrielles, il faut prendre conscience qu'elle emporte avec elle une vision purement réglementaire qui nous paraît inadaptée pour répondre aux attentes des locuteurs. La prescription suscite des réactions hostiles a priori. C'est pourquoi la volonté réformatrice en matière linguistique doit procéder d'une analyse préalable reposant sur une description des pratiques langagières et des représentations qui les accompagnent. Cette analyse relève de la sociolinguistique (voir aussi Gambier, 1994).

## 2.2. La communication en situation d'interdisciplinaire

Penser en termes d'implantation oblige à s'intéresser au passage de la parole à la langue, à la lexicalisation. Mais l'étude de la circulation des termes concerne également la néologie et l'émergence de vocabulaires nouveaux.

Dans cette seconde orientation, notre approche sociolinguistique des questions de terminologie nous a conduit à travailler dans un groupe interdisciplinaire travaillant sur les génomes. Il s'agit là d'une discipline en émergence, la **bioinformatique**. Notre collaboration répondait à une demande, puisque nous avons été chargés de démêler les difficultés d'intercompréhension entre les spécialistes réunis, en l'occurrence des microbiologistes, des informaticiens, des statisticiens et des mathématiciens. Un tel cas de figure illustre bien la position qui est celle du terminologue-linguiste.

Le travail du terminologue le conduit à réfléchir sur les termes en partant des discours - qui sont liés à des pratiques socialisées - pour aller vers la langue, et non l'inverse. Il s'agit donc d'expliquer le fonctionnement de signes. Le but d'un tel travail est de comprendre les termes et les catégorisations qu'ils permettent, et d'en donner une description opératoire pour les spécialistes. Cela est encore plus vrai dans les situations d'interdisciplinarité où il faut rendre intelligibles des vocabulaires assez hétérogènes, comme c'est le cas en bioinformatique. Dans ce type de situations, il convient de raisonner, en termes non pas de **domaine** mais de **points de vue**. En effet, le linguiste doit dégager les différents points de vue sur l'objet pour les rendre mieux compréhensibles pour chacun.

Notre hypothèse est que les rencontres entre disciplines entraînent des confrontations de termes, mais aussi des **confrontations de catégorisations**. Le terminologue doit se pencher sur les deux ordres de réalité, le linguistique et le cognitif. Face à de telles différences, la première des opérations consiste, selon nous, à **décrire les usages** et à mettre au jour les **points de divergences**. Faciliter la communication suppose avant tout d'éclairer les **sources possibles d'incompréhension**.

Dans la situation qui nous intéresse, une partie des problèmes se trouve résolue par une normalisation spontanée. Mais une partie seulement. Par exemple, nous avions décrit le micro champ lexical autour du mot clé *identité*, et comprenant *analogie*, *homologie*, *similarité*, *similitude*, etc. Or il y a quelques mois, le trouble conceptuel lié à l'emploi de ces notions a été réglé durant un colloque et une décision de standardisation a été adoptée.

Dans d'autres cas, les problèmes linguistiques apparaissent dans le cours du travail. Ils sont liés au fait que chacun des spécialistes utilise des termes dont la précision ne vaut que relativement à ses besoins. Par exemple, nos collègues ont buté sur l'opposition *région non codante / région codante*, car le statut des sites que l'on appelle **promoteurs** et **terminateurs** n'était pas clairement délimité. Comparons : l'embouchure d'un fleuve est-elle considérée par tous comme faisant partie du fleuve ? Il se trouve que ces parties d'une région codante de l'ADN ne sont pas toujours incluses par les microbiologistes dans la région codante elle-même. Cela ne leur pose pas de problèmes, mais en pose aux statisticiens qui doivent modéliser ces séquences. La notion de précision référentielle doit donc être examinée dans sa pragmatique : il faut se demander à quoi et à qui elle sert.

L'expérience menée autour de la bioinformatique a débouché sur la rédaction d'un prototype de dictionnaire. Il nous a donc fallu parvenir à des définitions acceptables et compréhensibles par les différentes disciplines. Cette expérience était particulièrement stimulante, car il s'agissait d'une situation peu courante, puisque les sciences dures ne font pas si souvent appel aux linguistes. Elle revêtait également un autre caractère particulier, car il s'agit d'un savoir neuf : on commence seulement à imaginer des postes profilés "bioinformatique". C'est dire combien nous retrouvons la pertinence des études sur la néologie. C'est une orientation classique en analyse de discours et en lexicologie spécialisée. Toutefois, ici il s'agit non d'une néologie d'archives, mais du suivi d'un vocabulaire en marche.

Les exemples que nous avons étudiés nous ont montré qu'il y a du flou dans les catégories qui auraient pu sembler les mieux dessinées. Contrairement à ce que l'on croit souvent, cette étude

nous a appris que le flou fait également partie intégrante de la pratique langagière dans certains secteurs scientifiques. En effet, là où l'on tend spontanément à valoriser l'exactitude référentielle, nous avons pris conscience que ce flou ne constitue pas une gène et qu'il procède du fonctionnement normal du langage. Et, dans le champ des pratiques scientifiques, le flou référentiel n'est nullement dommageable à la précision de la pensée, car les discours tenus visent plus des secteurs de l'expérience que, véritablement, des choses.

Cependant, notre travail nous a confirmé la particularité des mathématiques. Ce sont les termes de statistiques et de mathématiques qui ont posé le plus de problèmes. Et c'est autour d'eux que les reformulations ont été le plus difficiles à faire aboutir de façon à ce que chacun comprenne la définition résultante. Spontanément, la réaction des statisticiens est d'esquiver la verbalisation pour privilégier le graphique, la courbe ou l'exemple. Demandez : "C'est quoi la p value ?" On vous répond : "Si je prends une pièce de monnaie et que je la lance un nombre n de fois...". Il existe donc une particularité sémiotique qui est liée au statut épistémologique de ces disciplines, au fait qu'elles construisent leurs objets dans un code sémiotique qui leur est propre et dont elles ont du mal à se défaire (Certains affirment même que ces objets sont purement sémiotiques alors que d'autres pensent que les entités mathématiques existent par elles-mêmes et que les mathématiciens ne font que les mettre en lumière, cf. *Matière à penser* de Changeux et Connes, éd. Odile Jacob).

La question des normes langagières qui sont à l'oeuvre dans les disciplines est une question compliquée dont on ne sait à peu près rien. C'est une question pleinement sociolinguistique et pleinement terminologique. On ne peut que souhaiter que des travaux lui soient consacrés. Elle rejoint la problématique diachronique qui, parmi les pistes suivies dans le champ des études terminologiques depuis une dizaine d'années, est restée très marginale et ce en dépit d'efforts notables, par exemple l'organisation en 1997, par l'AUPELF-UREF, d'un colloque consacré à la mémoire des mots. Et pourtant, il est clair que l'on ne pourra mieux connaître les réalités linguistiques des sciences et techniques contemporaines qu'en s'attachant à décrire les genèses des pratiques langagières qui ont accompagné leur développement.

## Perspectives

Pourquoi parler de normes ? Parce qu'il existe en terminologie un embarras sur cette question : on pense à la norme à la fois comme fait imposé de normalisation et comme condition d'intercompréhension. La norme présente un double visage ; elle est à la fois inhérente au fait-langage et peut être imposée de façon extérieure dans la normalisation industrielle ou la politique linguistique. C'est à cause de ce caractère duel qu'il est utile de distinguer entre la *normalisation* qui correspond à une attitude prescriptive, et la *normaison* qui désigne la genèse d'une norme fonctionnelle de communication résultant des interactions (voir Guespin, 1993).

Usuellement, la terminologie tend à privilégier la science faite et les vocabulaires stabilisés. Ses préoccupations ne rencontre alors que la seule dimension de normalisation. Cependant, lorsque l'on recherche une amélioration de la communication et que l'on s'approche de mouvements lexicaux récents, on rencontre des problèmes plus difficiles à résoudre. Et lorsque l'on s'intéresse à l'oral, il devient indispensable de se pencher sur les phénomènes relevant de la normaison. On est alors conduit à s'attacher à la question, centrale en sociolinguistique, des normes linguistiques.

Les études d'implantation obligent à réfléchir à l'articulation entre norme spontanée et norme imposée. Quelle place peut prendre l'état ? Quels moyens d'action peut-il utiliser ? Comment considérer l'implantation des termes ? La notion d'usage ne masque-t-elle pas la diversité des usages et des interactions ?

Dans le cadre des échanges interdisciplinaires, comment peut-on faciliter la communication ? Quelle description terminologique peut être utile aux locuteurs intéressés ? Il importe d'autant plus de résoudre cette question que les besoins existent. Quand nos collègues microbiologistes

se comprennent moins bien avec leurs partenaires informaticiens, ce sont des banques de données très coûteuses qui sont sous-utilisées. On quitte alors les douceurs de la théorie pour affronter les exigences d'optimisation des outils.

Il ne s'agit ni plus ni moins que de participer, au plan lexical, à la création de sortes d'aides en ligne. Mais peut-on concevoir des "aides en ligne variationnistes" - si on peut oser un tel concept -, aides dans lesquelles l'utilisateur ne doive pas renoncer à son vocabulaire pour adopter celui des concepteurs, comme c'est trop souvent le cas ?

Dans notre étude préalable, la démarche que nous avons suivie est modeste ; elle consiste à mettre en évidence les sources d'erreurs possibles. Par exemple, il faut expliciter les différences de sens du terme *mot* pour l'informaticien et pour le biologiste. Il faut aussi aider la reformulation par le statisticien des expressions *seuil de signification* ou *p value*, afin que les biologistes les comprennent. Car on s'aperçoit, lors d'un travail un peu suivi, que les collaborations de ce type sont le lieu d'élaborations de "signifiés de compromis" dont l'imprécision n'est pas dommageable, mais peut le devenir si les tâches communes l'imposent.

Et c'est alors que l'on s'aperçoit que chacun, dès qu'il sort de sa micro spécialité est un roi à peu près nu. Dans ce cas, le rôle du terminologue est aussi d'être celui à qui tout doit être expliqué le plus simplement possible. Dans ce travail de reformulation, le littéraire, comme on dit, doit alors tenir le rôle du Candide.

Ces travaux permettent de mettre en lumière l'importance des interactions dans les situations pluridisciplinaires. La genèse d'un tel vocabulaire, qui a lieu dans des négociations, constitue un objet d'étude privilégié pour la sociolinguistique. Les ouvrages de référence menés sur ces questions étaient historiques, pensons à ceux de Louis Guilbert. Les travaux menés sur des sciences en devenir sont encore rares. Et pourtant leur intérêt ne nous semble pas douteux si l'on veut mieux comprendre les rapports entre les mouvements lexicaux, les progrès des connaissances et la mise en commun des savoirs.

## RÉFÉRENCES

- BOUVERET Myriam et GAUDIN François, 1997, Partage des noms, partage des notions ? Approche sociolinguistique de difficultés terminologiques en situation interdisciplinaire, dans *Autour de la dénomination*, BOISSON CL. et THOIRON Ph. (dir), Presses universitaires de Lyon, 241-267.
- CONDAMINES Anne et REBEYROLLE Josette, 1996, "Point de vue en langue spécialisée", 17 p. à par.
- DELAVIGNE Valérie et GAUDIN François, (éds), 1994, *Implantation des termes officiels. Actes du séminaire, (Rouen, décembre 1993)*, Terminologies nouvelles, n°12, éd. ACCT/Communauté Française de Belgique, 165 p.
- DEPECKER Loïc (éd.), 1997, *La mesure des mots. Cinq études d'implantation terminologique*, Publications de l'Université de Rouen, n°229, 528 p.
- GAMBIER Yves, 1993, "Implications épistémologiques et méthodologiques de la socioterminologie", dans *Actes du XVe Congrès International des Linguistes*, Québec, Université Laval, 9-14 Août 1992, vol. 2, Presses de l'Université Laval, pp. 14-15.
- GAMBIER Yves, 1994, Officialisation de termes : perspectives et enjeux socioterminologiques, *Actes du colloque sur la problématique de l'aménagement linguistique (enjeux théoriques et pratiques)*, éd OLF. Québec, p. 201-237.
- GAMBIER Yves et GAUDIN François (dir), 1993, "numéro spécial Socioterminologie", *Le langage et l'homme*, vol. XXVIII, n°4, éd. DeBoeck Université.

GAUDIN François, 1993, *Pour une socioterminologie : des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, Publications de l'Université de Rouen, 254 p.

GAUDIN François, 1994, "L'insécurité linguistique des scientifiques. A propos d'une enquête socioterminologique", *Cahiers de lexicologie*, Didier Eruditio, n°65, p. 47-58.

GAUDIN François (dir), 1995, *Usages sociaux des termes : théories et terrains*, *Meta*, vol. 40, n°2, juin 1995, éd. Presses de l'Université de Montréal, p. 193-329.

GAUDIN François, 1996a, *Une approche sociolinguistique de la terminologie*, mémoire pour l'habilitation à diriger les recherches, URA CNRS 1164, Université de Rouen, 204 p.

GAUDIN François, 1996b, Terminologie : l'ombre du concept, *Meta*, vol. 41, n°4, décembre 1996, éd. Presses de l'Université de Montréal, p. 604-621.

GAUDIN François, 1996c, Droit aux mots, droit au savoir. Approche glottopolitique de la loi Toubon, *Cahiers de lexicologie*, n°69, p. 43-61.

GAUDIN François et ASSAL Allal (éds), 1991, Terminologie et sociolinguistique, *Cahiers de linguistique sociale*, n°18, éd. URA CNRS 1164/Université de Rouen, 213 p.

GAUDIN François et DELAVIGNE Valérie, 1997, « L'enquête en terminologie : point de la question et propositiojns », dans *Terminologies nouvelles*, n°16, éd. ACCT/Communauté Française de Belgique, p. 37-42.

GUESPIN Louis, 1993, Normaliser ou standardiser ?, dans GAMBIER Yves et GAUDIN François, 1993, pp. 213-222.

HUMBLEY John, 1996, La légitimation en terminologie, *Sémiotiques*, n°11, pp. 119-136.

MARTIN André, 1992, Théorie de la diffusion des innovations et implantation terminologique I, *Terminologies nouvelles*, n°7, pp. 34-41.

MARTIN André, 1994, Théorie de la diffusion des innovations et implantation terminologique II, *Terminologies nouvelles*, n°11, pp. 33-39.

NEURATH Otto, 1985, "Enoncés protocolaires" dans SOULEZ Antonia (dir), 1985, *Manifeste du Cercle de Vienne et autres écrits*, coll. "Philosophie d'aujourd'hui", PUF, p. 221-231.